Autor(en): **Faillettaz, Emmanuel**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **11 (1953)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL

Il y a dix ans naissait la « Revue économique et sociale ».

Dans son éditorial, le regretté conseiller d'Etat Antoine Vodoz en exposait clairement la raison d'être. Informatrice fidèle et objective du mouvement des idées et des faits, elle entendait devenir un lien entre tous ceux qui, dans notre pays — en Suisse romande singulièrement — s'intéressent à notre économie nationale et se préoccupent des phénomènes sociaux.

Dix années ont passé, dix années riches en expériences, nourries d'enseignements.

Obéissant à ses destinées, notre société a exposé, par l'organe d'éminents spécialistes, en de nombreuses conférences publiques, les données des principaux problèmes de l'heure. Parallèlement, notre revue a ouvert ses colonnes à des voix autorisées. Les 40 fascicules publiés à ce jour totalisent près de 3000 pages dont la matière est faite d'enquêtes et d'études approfondies des mouvements économiques et sociaux en notre pays.

Toutes deux, société et revue, ont su rester fidèles à l'esprit qui, en l'assemblée constitutive du 21 avril 1943, jeta les bases de leurs statuts et délimita leurs desseins. L'une et l'autre se sont développées, la première en entretenant d'actives relations avec l'Université et les autorités, la seconde en bénéficiant d'une audience sans cesse croissante.

Il y a là motif à une satisfaction entière.

De plus en plus, en raison de leur complexité grandissante, l'étude impartiale des problèmes économiques et sociaux s'impose comme une nécessité. L'information documentée demeure notre objectif, non dans le sens d'une prise de position spéculative, mais dans l'esprit d'un enrichissement permettant d'apprécier, dans leur portée générale

comme dans leurs caractéristiques particulières, les théories et les énoncés, les orientations et les tendances, les doctrines et les expériences, en un mot tous les éléments positifs ou nuisibles, permanents ou périssables qui, assemblés et amalgamés, forgent notre époque.

Ouverte aux idées neuves mais éclectique dans son choix, délibérément sourde à n'importe quelle influence partisane, la « Revue économique et sociale », après dix ans de parution régulière, a exploré tour à tour le domaine de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'artisanat et de la banque ; elle a traité des problèmes sociaux de l'entreprise, de diverses réformes de structure ; les principales lois fédérales, les grands plans internationaux et leur incidence sur notre pays sont enfin autant de sujets auxquels elle a réservé une large place.

S'adressant non seulement à des spécialistes, mais encore à un public cultivé soucieux d'étendre ses connaissances ou de former son opinion, la « Revue économique et sociale » a peu à peu assis sa réputation, conquis son autorité en respectant le dessein dont elle est issue : établir des contacts féconds entre la vie pratique et le monde scientifique, offrir aux hommes d'affaires, aux professeurs et aux étudiants une tribune propre à débattre de toute question digne d'intérêt. Elle a désormais fait ses preuves.

EMMANUEL FAILLETTAZ

Président de la Société d'études économiques et sociales